



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 14 janvier 2025

Monsieur le Président du CCAS de la ville de Nice

Objet : Préavis de grève, de 0h à 24h, le lundi 27 janvier 2025 pour les agents du SPASAD du CCAS de la ville de Nice.

Monsieur le Président du CCAS de la ville de Nice,

Début 2024, le CCAS de la ville de Nice nous a présenté son projet de réforme du Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile.

À l'occasion des Comités de Pilotage (COFIL) qui se sont tenus en 2024, notre organisation syndicale, porte-parole des agents, a été force de proposition. Nous avons, par ailleurs, adressé les revendications par courriers à Madame la Directrice générale du CCAS.

Lors du 4^{ème} COFIL du 23 octobre, le nouveau cycle de travail des aides-soignants nous a été présenté. Alors que les équipes exercent actuellement leurs missions avec un roulement d'un week-end sur trois, il est envisagé de les faire travailler un week-end sur deux.

Notre organisation syndicale a réalisé un sondage auprès de l'ensemble des aides-soignants concernant ce changement.

Le résultat est sans appel, 93,1% de l'équipe soignante rejettent ce nouveau cycle de travail. Celui-ci a été communiqué à l'Administration.

Par courrier du 5 décembre dernier, la Direction générale du CCAS nous a fait savoir que le principe d'un week-end sur deux travaillé devenait incontournable. Elle nous indique que *« ce dossier nous sera présenté lors du prochain Comité Social Territorial, où nous aurons à nouveau l'occasion de nous exprimer »*.

Notre syndicat a organisé une Réunion d'Information Syndicale le 7 janvier dernier. A son issue, les agents ont voté la grève. Ils sont déterminés à obtenir de bonnes conditions de travail conciliant vie professionnelle et personnelle, mais également à maintenir un service public de qualité pour la prise en charge de nos aînés à domicile.

Notre organisation syndicale exige :

- Le maintien du cycle de travail d'un week-end sur trois travaillé ;
- Le recrutement de professionnels permettant de répondre aux besoins du service ;
- Le remplacement systématique des absences ;
- L'attribution de 6 jours de sujétions particulières afin de prendre en considération les rythmes et la pénibilité de leur travail.

Aussi, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose un préavis de grève pour la journée du lundi 27 janvier 2025.

Nous restons disponibles pour toute ouverture de négociation sur les revendications portées par les agents.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du CCAS, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Le Responsable du secteur Communication**


Andrew RENAULT